

St julien le 22 mai 07

Union Commerciale Artisanal saltusienne
44 avenue de la gare
89 330 St julien du Sault

Monsieur Le Maire
Mairie de Saint julien
89 330 saint julien du Sault

Objet : Projet de déplacement du marché. Points divers
Monsieur Le Maire,

Il vient aux oreilles des commerçants du centre ville le possible projet de déplacer le marché du dimanche matin sur la place de la mairie.

III semble que cette décision soit sur le point d'être prise sans que les principaux intéressés n'aient été consultés.

Aussi, par la présente, nous vous faisons part du mécontentement et de l'opposition à une telle décision de la très grande majorité des commerçants du centre ville.

Pour mémoire, une telle décision a été prise voici plusieurs années. Le bilan négatif du noment a alors amené à faire marche arrière et revenir à la configuration que nous connaissons pour le bien de tous ; exposants y compris.

Aujourd'hui, chacun se pose légitimement la question de savoir quel peut être l'intérêt de ce revirement de situation? Pourquoi ne pas opter pour un agrandissement plutôt qu'une délocalisation ? Vous saurez, sans aucun doute, apporter vos lumières à l'ensemble des électeurs impliqués.

Pour ce faire, nous souhaitons que ce point puisse être lu et abordé dans le chapitre des divers du conseil municipal de ce jour.

Bien d'autres sujets inquiètent l'ensemble des commerçants. Il semble que les informations sur les projets et orientations de la commune à court, moyen et long terme ne soient claires pour personne et en particulier pour les acteurs de la commune...

Les rumeurs sur la suppression de places de parking en ville, la création d'une zone piétonne ou encore la volonté de décentralisation des commerces de proximité inquiètent l'ensemble des commerçants impliqués. Nous pensons qu'une réunion avec l'ensemble des acteurs concernés pourra apporter des réponses précises et faire taire toute fausse rumeur. Chacun pourra de plus prendre clairement position et exposer ses problèmes, ses inquiétudes...

Nous vous laissons le soin d'en fixer la date, l'UCAS se fera le relai de communication.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer. Monsieur Le Maire, l'expression de nos sentiments respectueux.

Franck PAPIN
Président UCAS